

OBJECTIFS

- ☑ Comprendre le lien entre le travail et les risques professionnels liés aux RPS
- ☑ Connaître les familles de RPS
- ☑ Savoir différencier les facteurs de risques reconnus, leurs effets et leurs conséquences sur la santé
- ☑ Repérer les actions de prévention primaire et savoir les différencier des autres types d'action de prévention

PUBLIC

- ☑ Toute personne susceptible de participer à une action de prévention des Risques Psychosociaux (RSP), membres désignés du CHSCT ou formateur désireux de former à terme lesdites personnes.

PROGRAMME

Définir les RPS et les risques professionnels :

- ☑ Définition des RPS et des risques professionnels
- ☑ Identifier ses représentations des RPS
- ☑ Connaître les définitions et catégories de RPS
- ☑ Différencier danger, risques et les effets des risques
- ☑ Avoir un aperçu de la réglementation liée aux risques professionnels
- ☑ Cadre légal RPS et enjeux pour l'entreprise
- ☑ Identifier les RPS comme risque professionnel
- ☑ Connaître les obligations en matière de prévention des RPS
- ☑ Savoir trouver l'information sur le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS

Identifier les RPS :

- ☑ La logique d'analyse des RPS
- ☑ Appréhender les méthodes d'analyse des situations de travail et les informations à recenser
- ☑ Identifier les supports à consulter et les données à prendre en compte pour appréhender les RPS
- ☑ Les facteurs de risques
- ☑ Comprendre la notion de facteurs de risques
- ☑ Comprendre la différence entre des facteurs de risques reconnus, des effets et leurs conséquences sur la santé

Anticiper la prévention :

- ☑ Connaître les 3 niveaux de prévention et leur logique
- ☑ Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres actions de prévention

METHODES PÉDAGOGIQUES

- ☑ Alternance d'apports théoriques, d'analyse de situation et d'étude de cas. Une formation centrée sur les activités de travail
- ☑ Une logique de formation qui s'appuie sur le référentiel national de compétences du réseau prévention de l'INRS
- ☑ Une protection de la parole avec un engagement formel de chacun sur les règles de confidentialité et des intervenants certifiés par la CARSAT ayant une solide expérience en formation/action et en prévention des risques professionnels
- ☑ Un suivi post-formation adaptée en fonction des besoins

RÉF : IPRPS

DURÉE : 2 jours / 14 heures

ACCESSIBILITE 

Prenez contact avec le responsable pédagogique du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.

PREREQUIS ET DELAIS D'ACCES 

Selon disponibilité au moment de l'inscription

EVALUATIONS 

Attestation de stage

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 

C2S Formation est habilité par le réseau prévention

INFORMATIONS STRUCTURE 

C2S FORMATION SARL

18, rue Jules Romains
37530 SOUVIGNY DE TOURAINE

Numéro de SIRET : 809 167 505 00027

Code NAF : 7490B

Numéro de déclaration d'activité :
24 37 03423 37 (Centre-Val de Loire)

Site internet : www.c2s-formation.fr

CONTACTS 

Secrétariats : Sylvie Desumeur

06.41.47.75.21

Secretariatc2ssaidcohen@gmail.com

Secretariatc2s.boudignon@gmail.com

Responsable pédagogique : Saïd COHEN

06.60.72.54.67

contact@c2s-formation.fr

Responsable pédagogique massage

bébé : Christel Boudignon

06.58.43.80.68

christel.boudignon@gmail.com